

SÉANCE DU 09 JANVIER 2017

Présents : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, J. LAFON, C. BURON,
B. GARCIA-IBAÑEZ, C. SICOT, G. COURATIN, D. DENTON, M. DEBIARD

Secrétaire de séance : Michel DEBIARD

COMPTE-RENDUS DE LA SÉANCE DU 06/12/2016 :

Monsieur le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 6 décembre 2016. Il est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

Décision modificative au budget 2016

Il convient d'effectuer la décision modificative suivante :

Compte 022 Dépenses imprévues : - 300 €

Compte 6553 Service d'Incendie : + 300 €

Délib. 201701

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	10	10	0	0

Projet pour étude pour l'aménagement du bourg – Subvention DETR

Dans le but de prévoir l'aménagement du bourg, une étude doit être envisagée pour la réalisation du projet.

Une demande de subvention au titre de la DETR pour 2017 peut être demandée.

Délib. 201702

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	10	10	0	0

Convention ADS 2017

Monsieur le Maire propose de renouveler la convention signée avec Fumel Communauté pour les droits du sol et l'urbanisme afin que cette convention soit étendue à l'ensemble des communes de la nouvelle communauté Fumel – Vallée du Lot. La délibération est acceptée à l'unanimité.

Délib. 201703

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	10	10	0	0

Groupement d'achat

Le SDEE propose l'adhésion gratuite à un groupement permettant au SDEE de négocier les tarifs de l'énergie et de certains travaux pour l'ensemble des communes adhérant au groupement. Les élus acceptent la proposition à l'unanimité.

Délib. 201704 & 201705

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
10	10	10	10	0	0

TRAVAUX

Les élus examinent une liste de travaux à réaliser. Les décisions seront prises au moment du vote du budget.

Gîte communal

Un devis pour refaire l'ensemble des peintures s'élève à 12 211 €. Il sera possible de réaliser le chantier en plusieurs parties. La priorité sera donnée au plan de travail du coin cuisine et à la peinture de l'accueil.

Salle polyvalente

Une zone sera délimitée par un marquage au sol pour mettre en valeur la stèle commémorative du 21 mai 1944. L'habillage du mur qui la porte est également envisagé. Un devis a été demandé à une entreprise.

Trois appareils de chauffage sont en panne totale ou fonctionnent mal. Leur remplacement devra être envisagé.

La salle de réunion aurait besoin d'être repeinte. Ce travail peut être fait par les employés de même que le démoussage de la toiture.

Éclairage public

Un point d'éclairage ne fonctionne plus au lieu-dit « Le Pountet ». Le SDEE propose le remplacement pour un coût de 600 € à la charge de la commune. Deux autres solutions sont envisagées : le remplacement des 6 points lumineux entre Le Pountet et la bascule pour un coût 1 900 € ou le remplacement des mêmes points par des éclairages à LED pour un coût de 4 000 €.

Caniveau du boulevard du Midi

Un devis sera demandé pour fermer les caniveaux d'écoulement d'eaux pluviales.

NUIT D'ÉTÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Nadine Lafon expose aux élus que le canton de Fumel a été retenu pour l'organisation d'une des « Nuits d'été » du conseil départemental. La commune s'étant portée candidate pour accueillir cette manifestation, un responsable est venu étudier les possibilités. Le lieu qui serait retenu en cas de choix de la commune est le stade. L'organisation est lourde sur le plan de la logistique et nécessitera l'implication de tous les élus et des bénévoles des associations ainsi que l'aide de communes voisines pour le matériel.

ÉGLISE NOTRE DAME

Suite à un courrier qui a été adressé par un particulier au Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine concernant le maître autel, une rencontre a eu lieu entre des représentants de la commune, les responsables régional et départemental de la DRAC ainsi que l'Abbé Thibault de la Serre, prêtre chargé du patrimoine au niveau de l'Evêché. Plusieurs propositions ont été discutées : inscription de l'autel comme mobilier protégé et éventuelle restauration à sa place actuelle ou utilisation de la partie basse pour remplacer l'autel « Ad experimentum » qui sert actuellement au culte. Il a également été question du décor actuel du chœur et des possibilités de restauration ou de réfection. Le Service départemental adressera un compte-rendu à la mairie.

DROIT DE PRÉEMPTION

Les élus renoncent à l'unanimité au droit de préemption de la commune pour la vente de parcelles boisées au lieu-dit « Le Tuquet ».

RONDE CYCLISTE USEP

L'association sportive USEP du RPI participera au printemps à la Ronde Cycliste départementale. Les élus votent à l'unanimité une aide de 683, 33€.